



# Détourner un actif le jour de l'ouverture de la liquidation n'est pas répréhensible

Jurisprudence publié le 02/12/2019, vu 1395 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://Assistant-juridique.fr)

**Un dirigeant de société mise en liquidation judiciaire ne peut pas être condamné à une mesure de faillite personnelle pour avoir détourné un actif le jour de l'ouverture de la liquidation.**

Seuls des faits antérieurs au jugement d'ouverture de la procédure collective peuvent justifier le prononcé de la faillite personnelle.

Après avoir rappelé ce principe, la Cour de cassation a censuré l'arrêt d'une cour d'appel ayant condamné à la faillite personnelle le dirigeant d'une société en liquidation judiciaire au seul motif qu'il avait, le matin du jour de l'ouverture de la liquidation, commis un détournement d'actif. En effet, les faits reprochés au dirigeant étaient nécessairement postérieurs à l'ouverture de la liquidation puisque le jugement d'ouverture prend effet le jour de son prononcé à zéro heure.

Peut être condamné à la faillite personnelle le dirigeant d'une société en redressement ou en liquidation judiciaire qui a détourné ou dissimulé tout ou partie de l'actif de la société (C. com. art. L 653-4, 5°).

Une sanction personnelle ne peut être prononcée que pour des faits que le dirigeant a commis avant l'ouverture de la procédure collective de la société (jurisprudence constante ; en dernier lieu, Cass. com. 6-3-2019 n° 17-26.495 F-D : RJDA 5/19 n° 364).

Le jugement d'ouverture de la liquidation judiciaire prend effet à compter de sa date (C. com. art. R 621-4 al. 2, sur renvoi de l'art. R 641-1), c'est-à-dire, comme le rappelle la Cour de cassation dans l'affaire commentée, à zéro heure le jour de son prononcé (Cass. com. 18-1-2000 n° 97-20.587 D : RJDA 5/00 n° 576).

Cass. com. 23-10-2019 n° 18-12.181 F-PB

Source : EFL

**Articles sur le même sujet :**

- [Récupérer une facture impayée](#)
  - [10 astuces pour éviter les impayés](#)
  - [Démission d'un gérant de SARL : mode d'emploi](#)
  - [Révoquer un gérant de SARL](#)
  - [Dissoudre une SARL](#)
  - [Guide pratique de la SARL](#)
- 
- [La situation des salariés lors d'une procédure de liquidation](#)
  - [Liquidation judiciaire : le sort des créanciers](#)
  - [En quoi consiste la procédure de rétablissement professionnel ?](#)
  - [Liquidation judiciaire : le sort des contrats](#)
  - [En quoi consiste la cessation des paiements ?](#)
  - [Comment savoir si votre entreprise est en cessation des paiements ?](#)
  - [Effectuer une déclaration de cessation des paiements](#)
  - [Effectuer une déclaration de créances](#)
  - [La responsabilité des dirigeants en cas de procédure collective](#)
  - [Peut-on dissoudre une société en cessation des paiements ?](#)
  - [Quand dissoudre et liquider une SARL ?](#)
  - [Comment dissoudre et liquider à l'amiable une SARL ?](#)
  - [Qu'est-ce qu'un plan de redressement ?](#)